



Usage unique

SOLO PLUS 995

Latex | Traitement d'enfilage facile

Flexibilité et dextérité optimales



(AVANTAGES SPÉCIFIQUES)



Confort

- Excellente dextérité grâce à la souplesse du latex naturel



Qualité garantie

- Sans silicone pour éviter les traces, les défauts sur la tôle et le verre avant peinture



Pratique

- Facilité d'utilisation : gantage et dégantage aisés.
- Protection adaptée aux usages de courte durée.

(INDUSTRIES)

- Laboratoire
- Santé: Industrie pharmaceutique
- Santé: Etablissement de santé

(APPLICATIONS)

- Manipulation de pièces de précision
- Fabrication de produits pharmaceutiques
- Préparation pharmaceutique
- Usages courants en hôpitaux et cliniques

EN 374-5



Dextérité EN ISO
21420: 5/5



Arrêté français
au 05/08/2020

CATÉGORIE 3



0334



Usage unique

SOLO PLUS 995

Latex | Traitement d'enfilage facile

LÉGENDES

EN ISO 374-5

MICRO-ORGANISMES

Protection contre bactéries et champignons



CONTACT ALIMENTAIRE

Arrêté français au 05/08/2020

DÉTAILS PRODUIT

Finition intérieure	Traitement enfilage facile
Finition extérieure	Lisse avec bout des doigts granités
Matière	Latex naturel
Caractéristique manchette	Bord roulé
Couleur	Vert
AQL étanchéité	1.5
Longueur (cm)	25
Epaisseur (mm)	0.10
Tailles	6 7 8 9
Résistivité de surface selon l'EN1149-1 (Valeur dans la surface de la paume à 25% d'humidité relative)	6.7E+12 Ω
Résistance verticale selon EN1149-2 (Valeur dans la surface de la paume à 25% d'humidité relative)	4.9E+11 Ω

DÉTAILS LOGISTIQUES

Emballage	100 gants/boîte 1000 gants/carton
-----------	--------------------------------------

LÉGISLATION

- Ce produit n'est pas classé dangereux selon le règlement (CE) n°1272/2008 du Parlement Européen et du Conseil (CLP).
- Ce produit ne contient ni substance préoccupante à des teneurs supérieures à 0.1%, ni substance figurant à l'annexe XVII selon le règlement n°1907/2006 du Parlement Européen et du Conseil (REACH).
- Ce produit est conforme au Règlement (CE) n°1935/2004 du Parlement européen et du Conseil, concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires, et au décret français du 05/08/2020.
- Attestations UE de type: 0075/014/162/01/19/0041
- Délivré par l'organisme agréé nr: 0075 CTC - 4, rue Hermann Frenkel - 69367 Lyon Cedex 07- FRANCE
- Certificat de conformité du système d'assurance qualité: 0334 - Asqual 14 rue des Reculettes -75013 Paris - France